



## Assemblée générale

Distr.  
GÉNÉRALE

A/AC.198/1995/1  
21 mars 1995  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

COMITÉ DE L'INFORMATION  
Dix-septième session  
1-12 mai 1995

### ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ET PROGRAMME DE TRAVAIL

1. Ouverture de la session.
2. Élection des membres du bureau.
3. Adoption de l'ordre du jour et du programme de travail.
4. Déclaration du Président.
5. Déclaration du Sous-Secrétaire général.
6. Débat général et examen des questions de fond.
7. Établissement et adoption du rapport que le Comité présentera à l'Assemblée générale à sa cinquantième session.

#### Annotations

1er mai 1995

1. Ouverture de la session

La session sera ouverte par le Président (par intérim) du Comité de l'information.

2. Élection des membres du bureau

À sa session d'organisation de 1980, le Comité de l'information est parvenu à un accord suivant lequel le principe de la rotation géographique s'appliquerait à tous les membres du bureau du Comité, dont le mandat serait fixé à deux ans<sup>1</sup>. Au début de la dix-septième session, le Comité élira un président, trois vice-présidents et un rapporteur, qui rempliront leurs fonctions respectives en 1995 et 1996.

95-08030 (F) 030495 030495

/...

\*9508030\*

3. Adoption de l'ordre du jour et du programme de travail

L'ordre du jour provisoire a été établi sur la base de consultations entre les membres du bureau sortant.

4. Déclaration du Président

Le Président s'adressera au Comité à sa séance d'ouverture.

5. Déclaration du Sous-Secrétaire général

Le Sous-Secrétaire général s'adressera au Comité à sa séance d'ouverture.

2-10 mai 1995

6. Débat général et examen des questions de fond<sup>2</sup>

a) Poursuite de l'examen des politiques et activités de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine de l'information, compte tenu de l'évolution des relations internationales et des impératifs de l'instauration du nouvel ordre économique international et d'un nouvel ordre mondial de l'information et de la communication;

b) Évaluation et suivi des efforts déployés et des progrès réalisés par le système des Nations Unies dans le domaine de l'information et des communications;

c) Promotion de l'instauration d'un nouvel ordre mondial de l'information et de la communication plus juste et plus efficace, destiné à renforcer la paix et la compréhension internationale et fondé sur la libre circulation et une diffusion plus large et mieux équilibrée de l'information.

Pour l'examen des points de l'ordre du jour, le Comité disposera notamment des documents suivants :

Rapport du Secrétaire général sur les publications du Département de l'information;

Rapport du Secrétaire général sur les centres d'information des Nations Unies en 1994; allocation des ressources par prélèvement sur le budget ordinaire de l'ONU;

Texte de la déclaration du Sous-Secrétaire général sur l'état d'avancement des travaux du Département de l'information qui ont trait aux points de l'ordre du jour à l'examen.

/...

11 et 12 mai 1995

7. Établissement et adoption du rapport que le Comité présentera à l'Assemblée générale à sa cinquantième session

Notes

<sup>1</sup> Voir Documents officiels de l'Assemblée générale, trente-cinquième session, Supplément No 21 (A/35/21), par. 8 a).

<sup>2</sup> Le libellé des alinéas a), b) et c) est adapté de la résolution 34/182 de l'Assemblée générale, en date du 18 décembre 1979.

-----